



PROCÈS-VERBAL DU
CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE PONTIAC

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Pontiac tenue le mercredi 3 février 2021 à compter de 18h30, sous la présidence de madame Jane Toller, préfète, et à laquelle sont présents :

Minutes of the special sitting of the Regional County Municipality of Pontiac Council, held on Wednesday, February 3, 2021 at 6:30 p.m. under the chairmanship of the Warden, Ms. Jane Toller, and to which are present:

Présences : M. John Armstrong, Le conseiller régional
M. Maurice BEAUREGARD, Le conseiller régional
Mme Lynne Cameron, La conseillère régionale
Mme Karen Daly Kelly, La conseillère régionale
M. GILLES DIONNE, Le conseiller régional
M. Alain Gagnon, Le conseiller régional
M. Donald Gagnon, Le conseiller régional
M. Jim Gibson, Le conseiller régional
Mme Natacha Guillemette, Adjointe administrative
Mme TOLLER JANE, La Préfète
Monsieur Gagnon Julien
M. Travis Ladouceur, Greffier
Mme Colleen Larivière, La conseillère régionale
Mme Kim Lesage
M. Carl Mayer, Le conseiller régional
Mme Sandra Murray, La conseillère régionale
M. Brent Orr, Le conseiller régional
Mme Doris Ranger, La conseillère régionale
M. David Rochon, Le conseiller régional
M. Bernard Roy, Directeur général et secrétaire trésorier
M. Winston Sunstrum, Le conseiller régional
Mme Kim Villeneuve, La conseillère régionale
Mme Colleen Jones
Mme Cyndy Phillips
M. Jason Durand
Mme Debbie Laporte

Absences : M Serge Newberry, Le conseiller régional

Présence de Mme Alice Meilleur Pieschke, mairesse suppléante de la municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet, en remplacement du maire M. Serge Newberry.

Était également présent par visioconférence M. Alexandre Savoie-Perron, Aménagiste, MRC de Pontiac.

Dans le contexte de la Covid-19 et dans le but de respecter les directives émises pour la santé publique par les autorités compétentes, les élus ainsi que les employés ont participé par visioconférence ou par téléphone à cette séance.

In the context of Covid-19 and in order to comply with the directives issued for public health by the competent authorities, elected representatives and employees participated by videoconference or telephone in this sitting.

ORDRE DU JOUR

- 1** OUVERTURE ET PRÉSENCES | OPENING AND ATTENDANCE
- 2** DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DE LA NOTIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION (CM art. 153) | DECLARATION OF CONFORMITY OF THE NOTICE OF CONVOCATION (CM art. 153)
- 3** CAPTATION VIDÉO DE LA SÉANCE & FACEBOOK LIVE (ARRÊTÉ MINISTÉRIEL) | VIDEO RECORDING OF THE SITTING & FACEBOOK LIVE (MINISTERIAL DECREE)
- 4** DÉCLARATION - UTILISATION DE LA LANGUE DE SON CHOIX | DECLARATION - USE OF THE LANGUAGE OF YOUR CHOICE
- 5** LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR | READING AND ADOPTION OF THE AGENDA
- 6** HOMMAGE | TRIBUTE (MME CHARLOTTE L'ÉCUYER)
- 7** DENONCIATION D'INTÉRÊTS OU DE CONFLIT | DECLARATION OF INTEREST OR CONFLICT
- 8** DISCUSSION/EXPLICATIONS: BIOPARC, CENTRE DE VALORISATION DE LA BIOMASSE ET BIORAFFINERIE | DISCUSSION/EXPLANATIONS: BIOPARK, BIOMASS VALORIZATION CENTER AND BIOREFINERY
- 9** RÉOLUTION 'SUPPORT POUR LE PROJET DE BIO-PARC' (ARTICLE 142, CM QUÉBEC) | RESOLUTION 'SUPPORT FOR THE BIO-PARK PROJECT' (ARTICLE 142, MUNICIPAL CODE OF QUÉBEC)
- 10** RÈGLEMENT 269-2021 | BY-LAW 269-2021
- 11** RAPPORT 2020 - PPJ ROUTE VERTE - 2020 REPORT
- 12** FERMETURE | CLOSING

C.M. EX-2021-02-01 1 OUVERTURE ET PRÉSENCES | OPENING AND ATTENDANCE

Il est proposé par Mme Laporte et résolu d'ouvrir la séance extraordinaire du Conseil des maires de la MRC de Pontiac pour le mercredi 3 février 2021 à 18:30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

It was moved by Ms. Laporte and resolved to open the special sitting of the Council of Mayors of the Pontiac MRC for Wednesday, February 3, 2021 at 6:30 p.m.

CARRIED UNANIMOUSLY

2 DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DE LA NOTIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION (CM art. 153) | DECLARATION OF CONFORMITY OF THE NOTICE OF CONVOCATION (CM art. 153)

Déclaration par M. Roy exprimant que l'avis de convocation a été notifié tel que requis par le Code municipal du Québec (CM art. 153).

Unofficial translation

Declaration by Mr. Roy that the notice of meeting has been notified in conformity with the Municipal Code of Québec (CM art. 153).

3 CAPTATION VIDÉO DE LA SÉANCE & FACEBOOK LIVE (ARRÊTÉ MINISTÉRIEL) | VIDEO RECORDING OF THE SITTING & FACEBOOK LIVE (MINISTERIAL DECREE)

Mme la préfète indique que cette séance publique du Conseil des maires sera enregistrée et que l'audio sera disponible sur le site Internet de la MRC/la capture vidéo sur sa page Facebook.

De plus, il y a un Facebook live du déroulement de la séance.

Unofficial translation

The Warden indicated that this public sitting of the Council of Mayors will be recorded and that the audio recording will be available on the MRC website/the video recording on its Facebook page.

Also, there is a Facebook live of this sitting.

4 DÉCLARATION - UTILISATION DE LA LANGUE DE SON CHOIX | DECLARATION - USE OF THE LANGUAGE OF YOUR CHOICE

Déclaration par Mme la préfète réitérant l'importance pour les maires et les autres participants à la séance de s'exprimer librement dans la langue de leur choix et la présence sur place d'une ressource pour assurer une traduction au besoin.

Unofficial translation

Statement by the Warden reiterating the importance for mayors and other participants in the sitting to express themselves freely in the language of their choice and the presence of a resource on site to ensure translation if necessary.

C.M. EX-2021-02-02 5 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR | READING AND ADOPTION OF THE AGENDA

Il est proposé par Mme Murray et résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que modifié avec un changement dans l'ordre des items (on devance les items 'Discussion/Explications: Bioparc' et 'Résolution Support pour le projet de Bio-Parc', qui seront abordés avant les items 'Règlement 269-2021' et 'Rapport 2020 - PPJ Route Verte').

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

It was moved by Ms. Murray and resolved to adopt the agenda, as amended with a change in the order of items (the items 'Discussion/Explanations: Biopark' and 'Resolution Support for the Bio-Park project' will be dealt with before the items 'By-Law 269-2021' and 'PPJ Route Verte - 2020 report').

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. EX-2021-02-03 6 HOMMAGE | TRIBUTE (MME CHARLOTTE L'ÉCUYER)

Remarques de Mme la préfète à la mémoire de Mme Charlotte L'Écuyer, décédée le 1er février dernier. Des Conseillers régionaux prennent ensuite la parole pour exprimer quelques mots.

L'intégral de leur propos est disponible à partir de l'enregistrement audio de la séance sur le site Internet de la MRC (Documentation/Procès-verbaux et enregistrements audio du Conseil) et de la capture vidéo sur la page Facebook de la MRC.

Unofficial translation

Remarks by the Warden in memory of Ms. Charlotte L'Écuyer, who passed away on February 1st. Regional Councillors then took the floor to say a few words.

The full text of their remarks is available from the audio recording of the sitting on the MRC website (Documentation/Proceedings and audio recordings of the Council) and from the video capture on the MRC's Facebook page.

Il est proposé par Mme Daly Kelly et résolu de proposer, au nom de la MRC de Pontiac, une résolution de gratitude et de respect envers la vie de Charlotte L'Écuyer et d'envoyer nos plus sincères consolations à sa famille, car elle nous manquera beaucoup et on se souviendra toujours de sa forte contribution, en particulier dans les domaines des soins de santé et de l'agriculture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

It was moved by Ms. Daly Kelly and resolved to move, on behalf of the MRC Pontiac, a resolution of gratitude and respect to the life of Charlotte L'Écuyer and to send our deepest consolation to her family as she will be greatly missed and always be remembered for her strong contribution, especially in health care and agriculture.

CARRIED UNANIMOUSLY

7 DENONCIATION D'INTÉRÊTS OU DE CONFLIT | DECLARATION OF INTEREST OR CONFLICT

Mme la préfète déclare un conflit d'intérêt avec l'item 10 (Règlement 269-2021).

Unofficial translation

The Warden declared interest with item 10 (By-Law 269-2021).

8 DISCUSSION/EXPLICATIONS: BIOPARC, CENTRE DE VALORISATION DE LA BIOMASSE ET BIORAFFINERIE | DISCUSSION/EXPLANATIONS: BIOPARK, BIOMASS VALORIZATION CENTER AND BIOREFINERY

M. Sunstrum transmet différentes informations sur le sujet en titre.

Pour tous les détails, consulter l'enregistrement audio de la séance sur le site Internet de la MRC (Documentation/Procès-verbaux et enregistrements audio du Conseil) et la capture vidéo sur la page Facebook de la MRC.

Unofficial translation

Mr. Sunstrum shares information about this subject.

The details are available from the audio recording of the sitting on the MRC website (Documentation/Council Meeting Minutes & Audio recordings) and the video recording on the MRC's Facebook page.

9 RÉSOLUTION 'SUPPORT POUR LE PROJET DE BIO-PARC' (ARTICLE 142, CM QUÉBEC) | RESOLUTION 'SUPPORT FOR THE BIO-PARK PROJECT' (ARTICLE 142, MUNICIPAL CODE OF QUÉBEC)

En vertu des dispositions de l'article 142 du Code municipal du Québec, la résolution 'Support - Projet de Bio-Parc' est soumise de nouveau à la considération du Conseil par le secrétaire-trésorier :

'Considérant l'avancement de l'étude de faisabilité pour un centre intégré de conversion de la biomasse au Bio-parc industriel de Litchfield ;

Considérant un partenariat avec Fibre Pontiac, Renmatix, Forespect, Abri-Tech, le CNRC et Canmet ENERGY pour évaluer la faisabilité d'une bioraffinerie intégrée et d'une unité de production de pyrolyse pour produire les bioproduits suivants :

-cellulose cristalline de haute qualité

-lignine

-huile de pyrolyse

-biochar

-bioénergie

Considérant l'utilisation potentielle pour des initiatives fédérales des résidus du secteur forestier comme source d'énergie pour la consommation locale ainsi que pour le réseau des bâtiments du gouvernement fédéral dans la région de la capitale nationale ;

Considérant que la "biomasse" a été choisie comme principale source de combustible pour remplacer les combustibles fossiles actuellement utilisés ;

Considérant que le CNRC et Canmet ENERGY ont terminé 4 phases de l'étude de faisabilité en 7 phases ;

Considérant que les phases restantes de l'étude de faisabilité seront achevées en 2021-2022 ;

Considérant qu'à ce jour, le gouvernement fédéral a investi plus de 500 000\$ dans le projet de bio-parc ;

Par conséquent,

Il est proposé par M. Orr et résolu de soutenir fermement le projet de Bio-parc du Parc industriel régional, qui garantit le développement durable de la foresterie sur tout le territoire de la MRC de Pontiac, ce qui sera rendu possible par la mise en place d'une structure industrielle solide axée sur la production de produits biologiques répondant à la consommation locale et mondiale.

Il est également résolu qu'une copie de la résolution soit transmise à Renmatix, au député provincial de Pontiac M. André Fortin, au député fédéral de Pontiac M. Will Amos, au ministre responsable de la région de l'Outaouais M. Mathieu Lacombe, au ministre de l'Économie et de l'Innovation du Québec M. Pierre Fitzgibbon, au ministre de la Forêt, de la Faune et des Parcs M. Pierre Dufour et au ministre des Ressources naturelles du Canada M. Seamus O'Regan.

Il est également résolu de transmettre cette résolution à nos 18 municipalités pour approbation et soutien.

Il est en outre résolu que cette résolution soit renvoyée au comité plénier.'

Un débat suit son cours avec des interventions de la part de plusieurs membres du Conseil des maires.

M. Orr procède à la lecture de l'intégral de la résolution à l'étude (*lecture en anglais*).

Mme la préfète appelle ensuite le vote sur la résolution:

-9 représentants votent « POUR » :

M. Brent Orr, M. Alain Gagnon, M. Maurice Beauregard, M. Donald Gagnon, M. John Armstrong, M. Winston Sunstrum, Mme Colleen Larivière, Mme Doris Ranger, Mme Sandra Murray.

-9 représentants votent « CONTRE »:

M. Carl Mayer, Mme Debbie Laporte, Mme Alice Meilleur Pieschke, M. Gilles Dionne, Mme Kim Cartier-Villeneuve, Mme Lynn Cameron, M. Jim Gibson, Mme Karen Daly Kelly, M. David Rochon.

Les voix exprimées par les membres du Conseil étant également partagées, la préfète exerce son droit de vote et s'exprime «CONTRE». La résolution est ainsi rejetée.

Mme Larivière soulève un rappel au règlement relatif au vote de la mairesse suppléante de la municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet, demandant si une résolution attestant de sa présence a été reçue.

Le greffier indique qu'il ne semble pas y avoir de résolution au dossier au sujet du rôle de Mme Pieschke à titre de mairesse suppléante, mais demande quelques instants supplémentaires pour analyser la question davantage.

La préfète indique alors qu'on poursuivra avec l'ordre du jour pour revenir ensuite sur cette question.

Note: Après la séance, des recherches ont été menées par la direction générale de la MRC. Une opinion légale de l'aviseur légal de la MRC fut également obtenue. La MRC a aussi obtenu copie de la résolution no. 2020-63 adoptée en avril 2020 par le conseil de la Municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet, laquelle désigne Mme Alice Meilleur Pieschke mairesse suppléante. Le résultat final est de 9 voix pour et de 10 voix contre. La résolution est donc rejetée.

UNOFFICIAL TRANSLATION

Pursuant to the provisions of Article 142 of the Municipal Code of Québec, the resolution 'Support - Bio-Park Project' is submitted anew for the consideration of Council by the Secretary-Treasurer:

'Considering the progress of the feasibility study for an integrated biomass conversion center at the Litchfield industrial- Bio-park;

Considering a partnership with Fibre Pontiac, Renmatix, Forespect, Abri-Tech, NRC and Canmet ENERGY to evaluate the feasibility of an integrated bio-refinery and a pyrolysis production unit to produce the following bio-products:

- high quality crystalline cellulose
- lignin
- pyrolysis oil
- biochar
- bioenergy

Considering the Federal initiatives potential use of forest sector residue as a source of energy for local consumption as well as for the network of federal government buildings in the National Capital

Region;

Considering “biomass” has been chosen as the key fuel source to replace currently used fossil fuels;

Considering the NRC and Canmet ENERGY have completed 4 phases of the 7 phase feasibility study;

Considering that the remaining phases of the feasibility study will be completed in 2021-2022;

Considering to date, the Federal government has invested over 500 000\$ in the bio-park project;

Therefore,

It was moved by Mr. Orr and resolved to firmly support the Bio-park project at the Regional Industrial Park, which guarantees the sustainable development of forestry throughout the territory of the MRC Pontiac, which will be made possible by the implementation of a solid industrial structure focused on the production of bio products that meet local and global consumption.

It is further resolved to send a copy of this resolution to Renmatix, Pontiac MNA Mr. André Fortin, MP for Pontiac Mr. Will Amos, the Minister Responsible for the Outaouais region Mr. Mathieu Lacombe, the Minister of Economy and Innovation Mr. Pierre Fitzgibbon, the Minister of Forests, Wildlife and Parks Mr. Pierre Dufour and the Minister of Natural Resources of Canada Mr. Seamus O'Regan.

It is also resolved to forward this resolution to our 18 Municipalities for endorsement and support.

It is further resolved that this resolution go back to the plenary committee.'

A debate followed with interventions from several members of the Council of Mayors.

Mr. Orr read the full text of the resolution (*in English*).

The Warden then called the vote on the resolution:

-9 representatives voted in favor (“YEAS”):

M. Brent Orr, M. Alain Gagnon, M. Maurice Beaugard, M. Donald Gagnon, M. John Armstrong, M. Winston Sunstrum, Mme Colleen Larivière, Mme Doris Ranger, Mme Sandra Murray.

-9 representatives voted against (“NEAS”):

M. Carl Mayer, Mme Debbie Laporte, Mme Alice Meilleur Pieschke, M. Gilles Dionne, Mme Kim Cartier-Villeneuve, Mme Lynn Cameron, M. Jim Gibson, Mme Karen Daly Kelly, M. David Rochon.

The votes cast by the members of the Council being equally

divided, the Warden exercised her right to vote and voted against ("NEAS"). The resolution was therefore defeated.

Ms. Larivière raised a point of order regarding the vote of the acting mayor of the municipality of l'Île-du-Grand-Calumet, asking if a resolution attesting to her presence had been received.

The Clerk indicated that there does not appear to be a resolution on file with respect to the role of Ms. Pieschke as acting mayor but requested additional time to further analyze the matter.

The Warden then indicated that we would continue with the agenda and then return to this matter.

Note: After the sitting, research was conducted by the general management of the MRC. A legal opinion from the MRC's legal counsel was also obtained. A copy of resolution no. 2020-63 adopted in April 2020 by the council of the Municipality of Île-du-Grand-Calumet was received, which designates Ms. Alice Meilleur Pieschke as acting mayor. The final result was 9 votes in favor and 10 against. The resolution was therefore defeated.

C.M. EX-2021-02- 10 RÈGLEMENT 269-2021 | BY-LAW 269-2021
04

En raison de sa déclaration de conflit avec le présent item, Mme la préfète quitte à 19h22 et Mme Kim Cartier-Villeneuve, préfète suppléante, assume alors la présidence.

Unofficial translation

Due to her declaration of conflict with this item, the Warden left at 7:22 p.m. and Ms. Kim Cartier-Villeneuve, pro-warden, then assumed the Chair.

Il est proposé par M. Beauregard d'adopter le règlement 269-2021 visant à autoriser l'utilisation des motoneiges et des quads d'été sur l'ancien corridor ferroviaire du Canadien National traversant les municipalités de Bristol, de Clarendon, de Litchfield et de Portage-du-Fort.

Les Conseillers régionaux suivants inscrivent leur dissidence (*les explications relatives à leur dissidence sont disponibles à partir de l'enregistrement audio de la séance sur le site Internet de la MRC (Documentation/Procès-verbaux et enregistrements audio du Conseil) et de la capture vidéo sur la page Facebook de la MRC*):

M. Brent Orr

Mme Karen Daly Kelly

M. John Armstrong

La résolution est ainsi adoptée avec dissidence.

Unofficial translation

It was proposed by Mr. Beauregard to adopt By-Law 269-2021 aiming at authorizing the use of snowmobiles and summer quads on the former Canadian National railway corridor within the municipalities of Bristol, Clarendon, Litchfield, and Portage du Fort.

The following Regional Councillors registered their dissent (*explanations of their dissent are available from the audio recording of the sitting on the MRC website (Documentation/Minutes and audio recordings of the Council) and from the video capture on the MRC's Facebook page*):

Mr. Brent Orr

Ms. Karen Daly Kelly

Mr. John Armstrong

The resolution was therefore adopted on division.

C.M. EX-2021-02- 11 RAPPORT 2020 - PPJ ROUTE VERTE - 2020 REPORT
05

Retour de Mme la préfète à 19h34 qui reprend son rôle à la présidence.

Unofficial translation

Return of the Warden at 7:34 p.m. who resumes her role as Chair.

Attendu que la MRC de Pontiac s'est vue accorder une aide financière dans le cadre du Programme d'aide aux infrastructures de transport – Véloce III – Volet 3 – Entretien de la Route verte pouvant atteindre un montant maximal de 125 000\$ pour l'entretien de la Route verte (PPJ).

Attendu que le ministère des Transports requiert l'adoption d'un rapport des travaux effectués comprenant le détail des dépenses dans le cadre du programme d'entretien de la Route Verte.

Il est proposé par M. Gibson et résolu d'adopter le rapport d'activités et de dépenses d'entretien du Cycloparc PPJ (Route Verte 2020-2021) afin de réclamer le versement final de la subvention.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

Whereas the MRC Pontiac has been granted financial assistance under the 'Programme d'aide aux infrastructures de transport – Véloce III – Volet 3 – Entretien de la Route verte' up to a maximum amount of \$125,000 for the maintenance of the Route verte (PPJ);

Whereas the Ministère des Transports requires the adoption of a report of the work carried out including the details of the expenditures under the Route Verte maintenance program;

It was proposed by Mr. Gibson and resolved to adopt the report of activities and maintenance expenses of the Cycloparc PPJ (Route Verte 2020-2021) in order to claim the final payment of the subsidy.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. EX-2021-02- 12 FERMETURE | CLOSING
06

*Déclaration de M. Armstrong visant à remercier M. Savoie-Perron et Mme Phillips relativement au dossier du règlement 269-2021.

UNOFFICIAL TRANSLATION

Statement by Mr. Armstrong thanking Mr. Savoie-Perron and Ms. Phillips for all their work regarding By-Law 269-2021.

*À la suite de la proposition initiale par Mme Laporte d'une résolution pour clore la séance, il y a diverses interventions de Conseillers régionaux relativement au rappel au règlement soulevé plus tôt par Mme Larivière concernant le vote de la mairesse suppléante de la municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet.

Appelé à intervenir, le greffier réfère entre autres à l'article 116 du Code Municipal et à d'autres enjeux relatifs à la participation d'un maire suppléant dans les délibérations du Conseil de la MRC. Il indique que des recherches et analyses supplémentaires seront nécessaires à l'égard de cette question.

À la suite de plusieurs échanges entre les élus, Mme la préfète indique que des démarches seront entreprises par la direction générale de la MRC pour trancher la question et confirmer l'issue du vote survenu plus tôt sur la résolution de support au projet de Bio-Parc.

Note: Après la séance, des recherches ont été menées par la direction générale de la MRC. Une opinion légale de l'aviseur légal de la MRC fut également obtenue. La MRC a aussi obtenu copie de la résolution no. 2020-63 adoptée en avril 2020 par le conseil de la Municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet, laquelle désigne Mme Alice

Meilleur Pieschke mairesse suppléante. Le résultat final est de 9 voix pour et de 10 voix contre. La résolution est donc rejetée.

UNOFFICIAL TRANSLATION

*Following Ms. Laporte's initial proposal of a resolution to close the sitting, there were various interventions from Regional Councillors with respect to the point of order raised earlier by Ms. Larivière concerning the vote of the acting Mayor of the municipality of Île-du-Grand-Calumet.

Called upon to intervene, the Clerk referred, among other things, to Article 116 of the Municipal Code and other issues relating to the participation of an acting mayor in the deliberations of the MRC Council. He indicated that further research and analysis would be required with respect to this matter.

Following several exchanges between the elected officials, the Warden indicated that steps will be taken by the MRC's general management to resolve the issue and confirm the outcome of the vote that took place earlier on the resolution of support for the Bio-Park project.

Note: After the sitting, research was conducted by the general management of the MRC. A legal opinion from the MRC's legal counsel was also obtained. A copy of resolution no. 2020-63 adopted in April 2020 by the council of the Municipality of Île-du-Grand-Calumet was received, which designates Ms. Alice Meilleur Pieschke as acting mayor. The final result was 9 votes in favor and 10 against. The resolution was therefore defeated.

Il est proposé par Mme Laporte et résolu de clore la séance extraordinaire du Conseil régional de la MRC de Pontiac du mercredi 3 février 2021 à 20:22.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

It was moved by Ms. Laporte and resolved to close the special sitting of the Regional Council of the MRC Pontiac of Wednesday, February 3, 2021 at 8:22 p.m.

CARRIED UNANIMOUSLY

Bernard Roy
Directeur général et secrétaire-
trésorier

Jane Toller
Préfète